

Point sur la mise en place de la certification des compétences

CPNEF - 21 mars 2017

Un mouvement vers la certification qui se confirme

Le système de certification professionnelle poursuit son évolution à grands pas.

La loi du 5 mars 2014 l'a largement impacté dans la mesure où le financement de la formation professionnelle est étroitement lié l'acquisition d'une certification professionnelle (diplômes, titres et CQP), d'une certification recensée à l'inventaire ou d'un bloc de compétences.

La Branche s'inscrit dans ce mouvement

Objectif visé : la sécurisation des parcours professionnels

Le CFEM propose 2 nouveaux axes :

- 1) des certifications liées aux compétences managériales
- 2) des certifications spécifiques (socle de base, animation pédagogique,...)

Un engagement de plus en plus fort des GPS dans la voie de la certification des conseillers retraite.



[AA] VAE - 20170106-HD.mp4

Les actions engagées pour être plus lisibles :

- Accompagnement des GPS dans la mise en œuvre
- Mise à jour du référentiel d'évaluation et des grilles d'évaluation

Constat : Investissement fort ces dernières années des GPS dans l'accompagnement et le développement des compétences managériales

L'étude de l'OMQ concernant le profil prospectif du métier de « manager de proximité » insiste sur « l'émergence d'un socle commun de compétences transverses à l'ensemble des managers de notre branche ».

Objectif recherché : proposer une certification des compétences permettant de valoriser les investissements des GPS et des managers.

Actions engagées :

- Contact pris avec l'école de management de Grenoble (GEM)
- Contact pris avec le CESI
- Contact pris avec le CNAM

Objectif recherché : Offrir à l'ensemble des collaborateurs qui le souhaite un label permettant de valider et objectiver les compétences recherchées, donner un but et stimuler la motivation. Assurer ce label aux collaborateurs c'est assurer un gage de confiance à l'ensemble de nos clients.

Pour assurer cette confiance, le CFEM collabore dans la mesure du possible avec des organismes certificateurs détenteurs de titres enregistrés au RNCP

Certifications proposées :

- **Certification compétences orthographiques** : L'écrit réinvestit le monde professionnel du fait de la digitalisation des échanges avec les clients, partenaires, collègues. En termes d'image, il est essentiel que les écrits adressés aux différents locuteurs des GPS soient rédigés sans faute. Une organisation avec un contrôle a posteriori des fautes par les managers n'est plus envisageable compte-tenu de la rapidité attendue dans les délais de réponse. La sécurisation de la qualité des écrits passe par la formation des collaborateurs et la certification de leurs acquis. Il est proposé une solution d'apprentissage individualisé (**projet Voltaire**) déjà utilisé par certains GPS et qui pourrait être étendue à l'ensemble des salariés de la branche. Cet apprentissage digital repose sur l'ancrage mémoriel.
 - Action engagée : lancement d'un test
- **Certification compétences digitales** : outre la sensibilisation déployée à l'ensemble des collaborateurs de la Branche, il est proposé de mettre en place une certification attestant des savoir-faire et compétences digitales acquises.
 - Action engagée : recherche d'un dispositif existant et reconnu sur le marché

- **Certification compétence lecture rapide** : La circulation des informations par l'écrit demeure une réalité de nos institutions. Les collaborateurs doivent être en capacité de lire rapidement et de sélectionner les informations pertinentes. La lecture rapide propose une méthodologie efficace. Il est proposé la mise en œuvre d'une formation et d'une certification sur la maîtrise de cette méthode.
 - Action engagée : recherche d'un dispositif. Il est également à l'étude de s'appuyer sur les formations déjà existantes au CFEM.

- **Certification compétence animation pédagogique** : Le centre de formation de la branche propose de faire certifier les formateurs relais mis en place par les Groupes de protection sociale dans les grands dispositifs de formation telle que la DSN, la mensualisation, l'UR et demain le régime unifié, le RNGD, etc. La certification portera sur l'activité d'animation pédagogique, quel que soit le contenu dispensé par ces formateurs. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des évolutions métiers de la retraite complémentaire.
 - Action engagée : s'appuyer sur la formation (formation de formateurs) déjà existante au CFEM et valider les compétences par un organisme extérieur.

Etant donné les enjeux forts :

- Organisation par le CFEM d'une demi-journée d'information sur la certification à l'attention des partenaires sociaux (notion de certification, compétences, loi 2014 et CPF, les modes de certification existants dont la VAE, lien certification /GPEC ...)